

Prévention et lutte contre les formes de harcèlement et les agissements sexistes dans l'entreprise

-

Programme de formation détaillé

Objectifs :

- Sensibiliser le personnel aux situations de harcèlement et à la lutte contre les agissements sexistes et situations connexes – dans le cadre de la prévention
- Connaître les enjeux juridiques des situations de harcèlement, agissements sexistes et situations connexes
- Développement des compétences pour une meilleure maîtrise du poste

Public :

- Tout public : s'adresse aux dirigeants et à l'ensemble du personnel

Niveau de connaissance préalable requis :

- Pas de préalable requis

A l'issue de la formation le stagiaire :

Etre capable d'identifier des situations à risque de harcèlement, de prévenir ou de réagir

Moyens d'évaluation

QCM d'évaluation en fin de session

Organisation et moyens :

- Formation de 2h00 organisée en présentiel/ hybride
- Remise d'un support pédagogique en version informatique et de ses annexes
- Dans les locaux d'OVEREED ou chez le client

Intervenants :

- **Maître Gaëlle de Thoré et Maître Nelly Bony – Avocats associés, Cabinet OVEREED**
Gaëlle de Thoré et Nelly Bony co-dirigent le Département Droit Social du Cabinet OVEREED
Elles défendent et conseillent les entreprises françaises et internationales dans leurs problématiques de droit social.

Programme détaillé

Evaluation des connaissances en début de formation :

Tour de table avec les participants en début de formation

Les modalités d'intervention

- Exposé oral avec projection d'un support de formation et annexes,
- Temps d'échange - questions/réponses orales au cours et à la fin de chaque thématique pour s'assurer de la bonne compréhension

8h30 Accueil des stagiaires – présentation des formateurs et des stagiaires (tour de table)

Remise des supports et annexes aux stagiaires

Introduction : visionnage de vidéos-mises en scène : tour de table (évaluation des connaissances)

8h45 – 10h15 Intervention orale, suivant support et annexes

1. Les différentes notions et leur définition

- 1.1. Le harcèlement sexuel, les agissements sexistes, l'outrage sexiste ou sexuel : sources légales, définitions et éléments constitutifs
- 1.2. Le harcèlement moral: sources légales, définitions et éléments constitutifs
- 1.3. Situations « apparentées » : violence, stress, discrimination
- 1.4. Les formes du harcèlement : descendante, ascendante, horizontale

2. Prévention et protection

- 2.1. La protection des témoins et des victimes
- 2.2. Les acteurs de la prévention
- 2.3. Les mesures de prévention

3. Le signalement et ses suites

- 3.1. Qu'est-ce qu'un signalement ? qui peut faire un signalement ? quelle forme le signalement doit-il prendre ?
- 3.2. Prise en charge d'un signalement : analyse, enquête, mesures conservatoires et suites à donner
- 3.3. Ce que risquent les auteurs : responsabilité disciplinaire, civile, pénale des auteurs

10h15 -10h30

Vérification et mise en œuvre des acquis de la formation :

QCM

Remise des formulaires de satisfaction aux stagiaires

Echange final -clôture